Politique, littérature, industrie, commerce.

ON S'ABONNE

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS. Saumur. par la poste. Un an. . . 18f. » 24f. «

Au bureau, place du MarchéNoir, et chez MM. Dubosse,
JAVADD, GODFROY, et Mue
Niverlet, libraires à Saumur.

A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le bruit avait couru, d'après une dépêche de Londres, que Kalafat avait été pris par les Russ Cette nouvelle a été démentie par un avis de M. le commissaire de la Bourse. — Havas.

Corps-Législatif. — Sommaire de la séance du mercredi, 8 mars 1854. — Présidence de M. Billault. — Ouverture de la séance à 2 heures. — Congé accordé à M. Langlois. - Delibération sur le projet de loi concernant le droit de propriété garanti aux veuves et aux enfants des auteurs, des compositeurs et des artistes. — Adoption du projet de loi au scrutin. — Présentation: 1º de neuf pro-jets de loi relatifs à des emprunts ou impositions extraordinaires; 2º d'un projet de loi relatif à un échange d'immeuble. — Retrait du projet de loi concernant les enfants confiés à l'assistance publique. - Fixation de l'ordre des prochains travaux de la chambre. — Havas.

Le 5° bureau du Corps-Législatif (formation du 14 mai 1853) a nommé M. Louvet membre de la commission chargée de l'examen des comptes 1851, en remplacement de M. Curnier, démissionnaire. (Moniteur.)

AFFAIRES D'ORIENT

La compagnie anglo-continentale a reçu la dé-

pêche télégraphique suivante:

« Marseille, mardi 8 mars.

« L'Oronte, arrivé aujourd'hui, et parti de Constantinople, le 25 février, apporte les nouvelles

» En Grèce, on prêchait une véritable croisade contre les Turcs. La Reine se montrait, dit-on, favorable au mouvement; aussi, on craignait que le Roi ne fût bientôt débordé.

» A Athènes, Missolonghi, Calcas, Patras, fonc-tionnaient des comités d'enrôlement.

» Les escadres alliées étaient toujours dans le Bosphore, le *Caradoc* était occupé à relever les points du littoral de la mer de Marmara. » Tous les habitants français et anglais avaient été

rappelés à Beicos. Les amiraux s'étaient réunis en conseil à la suite des dernières instructions arrivées. » A Constantinople, la population avait mani-festé une joie qui tenait du délire, à la nouvelle du rappel des ambassadeurs.

L'aunonce de la nomination du prince Napoléon à un commandement dans les troupes d'expédition avait produit une joje immense.

» Les Russes fortifiaient la Crimée.

Les Turcs avaient terminé les fortifications de Kalafat. Les Arabes turcs construisaient des forts pour se tenir en garde contre les Persans.

Chefket-Bey avait été nommé conseiller d'Etat,

et Chékib-Effendi ministre de l'intérieur.

» Un comité polonais se formait à Constantinople. — Modutaigny. » (Univers.)

On lit dans la Patrie:

« Une lettre de Malte, du 3, annonce que plu-sieurs chefs de la révolte de Grèce, à la suite de mesares provoquées par les puissances étrangères, ont demandé à faire leur soumission.

On écrit de Varsovie, le 23, que l'on provoque par tous les moyens les dons patriotiques en faveur de la guerre. Des négociants étrangers, établis dans la ville, ayant refusé de souscrire pour cet objet, on a considéré leur refus comme une démonstration bostile, et on leur a donné l'ordre de quitter la ville dans les vingt jours.

Les dernières nouvelles d'Odessa, en date du 12, annoncent que la Russie dirigeait des troupes nombreuses vers la Bessarabie, pour former un camp à Bender, qui sera le point de réunion du second corps de réserve.

On assure que le gouvernement russe vient, sur la demande de l'amiranté, de décider que tous les navires à vapeur d'un fort tonnage, appartenant à l'industrie privée, seraient confisqués, contre indemnité, pour être employés dans la marine de l'Etat. — Alfred Tranchant.

« Un ordre télégraphique de l'amirauté anglaise enjoint à tous les bâtiments à vapeur britanniques de quitter immédiatement notre port, afin d'aller prendre des troupes et des munitions pour la Bal-

» Marseille, mercredi 8 mars. » On a reçu des nouvelles de Malte qui vont jus-

qu'à la date du 5 mars: » Dans la journée du 4, les premiers arrivages du corps expéditionnaire ont eu lieu dans le port de la Valette. Trois régiments de Gibraltar et trois de Malte vont suivre cette avant-garde. Ces troupes seront toutes réunies à Constantinople le 15 avril, si l'on en croit une version de Malta-Mail.

« Toulon, 8 mars.

» Un ordre est arrivé pour que l'embarquement général des troupes ait lieu du 15 au 20 mars. — Quatre vaisseaux en armement à Toulon, ont été désignés pour rallier la flotte de la Baltique. - Havas.

Le Morning-Hérald donne des nouvelles fort graves du théâtre de la guerre en Orient :

« Nous pouvons annoncer qu'un courrier spécial, qui a voyagé avec la plus grande célérité, venant directement du théâtre de la guerre, est arrivé hier au ministère des affaires étrangères avec des dépêches de la plus haute importance. Ces dépêches ont été envoyées immédiatement à la Reine, à Buckingham-Palace. La Reine allait partir pour le théâtre, mais par suite de ces nouvelles, elle a fait attendre les équipages royaux pendant plus de trois quarts d'heure. D'après ce que nous pouvons apprendre, nous craignons qu'un revers terrible n'ait frappé l'armée turque: il s'agit de la prise, par l'armée russe, de Kalafat, la clé et la principale position des forces du Sultan sur le Danube. Nous apprenons qu'un massacre presque total des défenseurs de la place a eu lieu. Cette nouvelle a enfin amené la conviction que rien qu'une guerre à outrance contre le Czar ne peut venger les atrocités qu'il a commi-

On lit à ce sujet dans le Morning-Post:

« Dans les principautés danubiennes , du 14 au 19 février, les colonnes russes ont fait des démonstrations contre Kalafat. Il n'y a encore en que des canonnades. Des masses considérables de troupes sont concentrées près d'Oltenitza, Kalarasch Giargewo. Les Russes paraissent disposés à prendre l'offensive. Les Turcs ont 30,000 hommes à Kalafat. »

Le Standard ajoute :

« La nouvelle publiée par la deuxième édition du Morning-Hérald, qu'il y avait lieu de craindre que Kalafat ne fût tombé au pouvoir des Russes, que les troupes turques n'eussent été mises en complète déroute sur ce point important, a produit une profonde impression à la Bourse et dans la Cité. On espère que cette nouvelle n'est pas tout-à-fait exacte; comme elle n'est pas encore confirmée par

PEULLEPON

LE ROI DES MÉNÉTRIERS.

(Suite.)

- C'est un consentement tacite, reprit Frantzia à voix basse; pour sauver sa propre vie, mon père ne voudrait pas faire davantage... Et maintenant , Daniel , partez ; on peut venir, et vous seriez perdu... Rester ici une minute de plus serait un crime contre Dieu, contre vous-même, contre moi... Seulement promettez de renoncer à une vengeance indigne de vous! - Ne me demandez pas cela, Frantzia... Songez à ce que j'ai souffert. - Il me faut cette promesse, Daniel... J'ai peut-être, moi aussi, le droit de l'exiger! - Eh bien donc, Frantzia, puisque vous le voulez...

En ce moment on entendit le bruit d'un cheval qui s'arrétait devant la maison.

Imprudent! dit le bailli avec un douloureux gémissement, vous avez trop attendu.

Frantzia prêta l'orcille.

- C'est peut-être Rodolphe qui revient avec Samuel Toffner, reprit-elle en s'efforçant de se rassurer; Samuel est votre ami, il protegera votre fuite. - Ce n'est pas Samuel Toffner, dit le justicier.

Une voix aigre et impérieuse appela Sara du dehors. Comme personne ne répondait, le nouveau venu introduisit lui-même son cheval dans l'écurie attenante à la maison.

- C'est Pinck! reprit Hermann Stengel avec épouvante ; lui seul peut agir avec aussi peu de cérémonie dans la maison du bailli Brocken! — Pinck! répéta Frantzia; nous sommes perdus?... Que peut-il faire ici à pareille heure? - Quelque nouvelle à m'apporter, quelque ordre à me transmettre de la part de monseigneur... Eh bien , jeune homme , voulez-vous donc qu'il vous trouve ici ? - Daniel ! Daniel ! par tout ce qu'il y a de plus sacré, cachez-vous, dit Frantzia hors d'elle-même; Pinck vous hait; il vous livrerait au bourreau sans pitié, sans remords... - Moi! me cacher devant mon plus mortel ennemi? dit Richter d'un ton farouche en tirant des pistolets de sa poche. — Que voulez-vous faire de ces armes, Monsieur? Oubliez-vous si tôt votre parole?

Après un moment d'hésitation, le deserteur replaça ses pi-tolets dans ses poches, mais il resta immobile.

- Daniel, de grace, cédez à la nécessité! reprit la jeune fille avec un accent suppliant; entrez dans la chambre voisine et restez y dans le plus profond silence. Aussitôt que je le pourrai, j'irai vous délivrer, et... Je n'attaquerai pas le premier, Frantzia; voilà tout ce que je peux vous promettre, dit le déserteur d'une voix brève et sacradée, en s'asseyant. — Eh bien donc, puisque rien ne peut vaincre cette obstination insensée meurez... mais du moins ne faites rien pour vous trahir... J'espère que la visite de Pinck sera courte, et que nous pourrons lui donner le change... Enveloppez-vous dans votre manteau et seignez de dormir... Vous, mon père, reprenez votre lecture... Le voici.

Daniel et le bailli obéirent presque sans savoir ce qu'ils

Frantzia retourna précipitamment la lampe afin de laisser dans l'ombre la partie de la salle où se trouvait Richter; puis elle s'assit elle-même, et, sans laisser paraître aucune émotion, parut fort occupée de mettre en ordre les fleurs de son herbier.

Ces dispositions étaient à peine achevées que Pinck en-

Le secrétaire tout puissant du seigneur du Brocken était un petit homme de trente ans environ. Son extérieur ne prévenait pas en sa faveur. Son front jaune, ses joues saillantes et vermillonnées, ses yeux gris, astucieux et laches, annonçaient que l'intelligence dont il pouvait être doué était mise au service de passions basses et vulgaires. La recherche de ses vétements trahissait la haute opinion qu'il avait de son importance. Il portait habit et culotte de velours noir , perruque bien poudrée, jabot et manchettes de dentelles, rapière à manche d'acier ciselé. Il tenait à la main un fouet qu'il agitait nonchalamment.

Malgré cet équipage cavalier, il était impossible de confondre maître Pinck avec ces gentilshommes dont il affectait la fierté et la suffisance.

Le Globe dément la nouvelle sans indiquer la

source où il a puisé ses informations:

» Nous avons le plaisir d'annoncer qu'il n'y a pas un mot de vrai dans la nouvelle de la prise de Kalafat et du massacre des défenseurs de cette place, donnée par le Hérald. Nous engageons notre confrère à être plus circonspect et à ne pas mettre aussi facilement sous les yeux du public des nouvelles qui ne peuvent être que fabriquées à dessein.

» Aujourd'hui, à l'ouverture de la Bourse, la nouvelle s'est répandue de la prise de Kalafat par les Russes. Aussitôt les fonds ont fléchi de 1/4 p.

INTÉRIEUR.

Les médecins et officiers de santé qui sont allés s'engager au ministère de la marine, pour aller en Orient, ont reçu l'ordre de partir de Paris, le 10

mars, sans faute, pour Toulon.

Les engagements dans les équipages de la marine, qui ont été suspendus par ordre de M. le ministre de la marine, pendant tout le temps qu'on pouvait raisonnablement croire à la paix, ont repris leur - Havas. cours, depuis quelques jours.

On lit dans le Nouvelliste de Marseille, du 6

mars:

» Il a été répandu aujourd'hui, dans la ville, un bruit dont nous n'avons pu vérifier l'origine, mais que nous n'hésitons pas à reproduire, parce qu'il est de nature à flatter notre orgueil national : On dit que S. Exc. le maréchal de Saint-Arnaud sera nommé généralissime des armées française, auglaise et turque, qu'il aura sous ses ordres les flottes des trois nations, et qu'il sera, en outre, investi de pouvoirs diplomatiques étendus. »

Le Sémaphore ajoute, sous la date du 7: « Le général anglais Moore est arrivé, samedi, à Marseille; il est descendu à l'hôtel Beauvau. Quarante officiers anglais sont aussi arrivés, dans la soirée du même jour, par le chemin de fer. Ils voyagent en costume bourgeois. Il est arrivé aussi un bataillon du 22° régiment d'infanterie légère et un détachement composé de 94 marins.

La direction générale des postes vient de renouveler à tous ses agents les ordres nécessaires pour la répression des transports frauduleux des correspondances. — Il résulte d'une décision de M. le Ministre des finances, en date du 30 janvier dernier, que désormais les papiers relatifs au service personnel des entrepreneurs de voitures et message-ries ne doivent plus être tolérés sous enveloppes cachetées et devront être transportés à découvert ou sous bandes, de manière que la vérification puisse en être faite facilement. — Havas.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Une dépêche de Vittoria, du 1er mars, annonce la prise du lieutenant-colonel du régiment de Cordoue, M. Salvador de la Torre. Il doit être mis à la disposition du capitaine-général d'Aragon. - Havas.

Angleterre. - La reine Victoria doit passer en revue samedi prochain la flotte anglaise de la Baltique. Dimanche matin la flotte partira pour sa destination.

Sir Hamilton Seymour a eu une audience de la Reine à son retour de Saint-Petersbourg. - Havas.

ITALIE. — « Turin, mercredi 8 mars. » Le Ministre des finances a présenté le projet de loi relatif au budget de 1855, et proposé un em-prunt de 35 millions qui pourra être réalisé à l'inté-- Havas. rieur et à l'extérieur. » -

AUTRICHE. - « Vienne, jeudi 9 mars.

» Le maréchal Paskéwitsch est nommé général en chef de l'armée du Danube. Il se bornera provisoirement à des opérations défensives. — A la bourse d'hier, les fonds publics ont monté, par suite des déclarations de la Correspondance autrichienne, »

REVUE DE L'OUEST.

Angers. — Hier matin, vers 10 heures 1/2, le feu s'est déclaré dans la cheminée de la cuisine de M. Fleury, contrôleur, maison veuve Decouin, boulevard du Jardin-des-Plantes, nº 23. Dans cette cheminée, correspondaient plusieurs autres cheminées; l'une d'elles dans un magasin rempli de chan-vre, maison Daburon. Le chanvre de ce magasin appartenait à M. Maurier (Adrien), fermier à Nozé, près les Fours-à-Chaux; il en avait environ pour 3,000 fr. Le sieur Trouillard, demearant à Marcé, en avait aussi pour 714 fr. dans le même magasin; de plus, il y avait aussi pour 500 fr. de grains appartenant à M. Maurier Total 4.214 fr., dont un tiers a été sauvé à peu

Rien p'est assuré, ni maison ni marchandises. La cheminée du magasin qui correspondait avec celle du premier étage n'était point bouchée, des étincelles seront tombées par la et le feu se sera ainsi communiqué au chanvre.

La perte est évaluée à environ 2,000 fr. (Union de l'Ouest.)

Vouvray-sur-l'Huisne - On lit dans l'Union de la Sarthe :

Le Maire de Vouvray-sur-l'Huisne a eu, cette année, l'attention touchante de faire faire le carnaval à tous les pauvres de sa commune. Il les a tous réunis à sa table: pères, mères, enfants, petits-enfants, et s'est assis au milieu d'eux pour leur faire les honneurs du repas.

Ces braves gens, pour lesquels le carnaval avec ses réjouissances est d'ordinaire chose dérisoire, ne s'étaient jamais trouvés à pareille fête ; aussi, c'était à qui témoignerait sa reconnaissance à l'homme excellent qui comprend si paternellement ses de-

voirs. - A. Loger.

CHRONIQUE LOCALE.

APPEL A L'ACTIVITÉ DES JEUNES SOLDATS RESTÉS DIS-PONIBLES SUR LES CONTINGENTS DES CLASSES DE 1850 ET 1849.

M. le préfet de Maine-et-Loire vient d'adresser la circulaire suivante à MM. les sous-préfets et maires du département.

Angers, le 6 mars 1854.

Messieurs,

Un décret impérial, en date du 22 février der-nier, appelle à l'activité les jeunes soldats restés disponibles sur les contingents des classes de 1850 et de 1849

Le départ des jeunes soldats du département de Maine-et-Loire, compris dans cet appel, est fixé au mercredi 29 mars courant; mais ils devront se ren-

dre à Angers dès le 27.

Des ordres de route vont être adressés, pour eux, au premier jour, dans les communes. Je prie MM. maires de vouloir bien faire porter et notifier ces ordres à domicile, dès qu'ils leur seront parvenus, puis de veiller à ce que les jeunes soldats s'y confor-

ment.
Je les prie également de renvoyer, sans délai et dûment remplis, à la Sous-Préfecture, à la Pré-fecture pour l'arrondissement d'Angers, les extraits du registre des notifications dont les cadres accom-

pagneront lesdits ordres.

Afin de mettre les jeunes soldats appelés sous les drapeaux à même de se faire remplacer, le conseil de révision s'assemblera à la Préfecture, les samedi 11, samedi 18 et vendredi 24 courant, à onze heures du matin. La nomenclature des pièces à prodoire se trouve rappelée par l'article 6 de l'arrêté du 2 mai 1853, inséré au n° 13 du Recueil administratif.

Les remplaçants devront réunir les conditions exigées pour servir dans les corps auxquels les jeunes soldats sont eux-mêmes destinés, et produire leurs pièces en règle, à la Préfecture, six jours au moins à l'avance. Les uns et les autres auront à se faire inscrire, dès la veille de chaque séance, de une heure à quatre, au bureau mililaire.

Parmi les jeunes soldats qui se trouvent aujourd'hui appelés à l'activité, il en est un certain nombre qui se sont mariés, dans la pensée qu'en raison du peu de temps de service qu'il leur restait à faire, ils ne seraient pas envoyés sous les dra-

Bien que ces jeunes soldats n'aient été généralement autorisés à se marier qu'après avoir pris l'en-gagement de se faire remplacer en cas d'appel à l'activité, leur position a pu changer, et quelquesuns d'entr'eux sont peut-être maintenant dans l'impossibilité de remplir cet engagement. Eu égard à cette considération, S. Exc. le minis-

tre de la guerre a décidé qu'il leur serait accordé des sursis de départ de deux mois, pour justifier de la véritable position dans laquelle ils se trouvent, et pour mettre à même d'examiner s'il y a lieu de

les maintenir dans leurs foyers. Ceux qui désirent profiter du bénéfice de cette décision devront, en conséquence, adresser une demande à M. le général commandant le département, à l'appui de laquelle ils joindront des certificats de l'autorité municipale ou autres pièces ayant un caractère authentique, faisant connaître d'une manière explicite: 1° quelles sont leurs res-sources personnelles; 2° quelles sont celles de leur famille; 3° quelles sont celles de la famille de leur femme; 4º quel est le nombre de leurs enfants; 5º enfin quels seraient les moyens d'existence de leur femme dans le cas où ils viendraient à partir.

Son père était un artisan de Gœttingue qui avait eu le fol amour-propre de faire de lui un homme de loi; mais Pinck, après avoir pris ses degrés à l'Université de sa ville natale, n'avait pu trouver d'emploi dans la magistrature, en raison des bouleversements causés par la guerre.

Depuis longtemps déjá il vivait dans une condition misérable, quand il s'était attaché au comte de Stolberg.

D'abord, simple scribe, sa position auprès de cet opulent seigneur, était-des plus humbles et des plus précaires; mais peu à peu, grâce à son esprit souple et insinuant, il avait acquis une autorité absolue dans la maison de son maître.

La vieillesse et les infirmités du comte lui rendaient nécessaire un homme actif et intelligent, toujours sous sa main pour le conseil et pour l'action.

L'honnête Stengel était trop lent, trop formaliste pour des fonctions de ce genre ; et d'ailleurs les devoirs de sa charge le retenaient constamment loin du château sei-

Pinck, esprit plus vif, plus alerte, fertile en ressources, n'avait donc pas tardé à devenir indispensable, et, au moment où nous en sommes, rien ne se faisait plus dans les domaines du comte de Stolberg que d'après ses ordres ou ses inspirations.

Or , le puissant favori n'avait pas eu l'art de se concilier la sympathie des gens du voisinage.

Les mineurs franconiens, qui pourtant échappaient,

par leur organisation même, à son influence tyrannique, lui donnaient cette épithète de vonder feder (homme de plume), qui est chez eux le terme du plus souverain mepris.

Ses manières hautaines, ses procédés despotiques irritaieut sourdement les vassaux; et la part qu'on le soupçonnait d'avoir prise au malheur de Daniel Richter avait achevé de le rendre odieux en secret à toute la population du fief. Du reste, sa conduite envers le justicier n'avait jamais été nettement agressive. Bien plus, il affectait pour la personne du vieux juge et pour sa famille une extreme déférence. Mais il était à remarquer que son crédit auprès du comte avait pris d'accroissement, plus celui de Stengel avait diminué.

Le seigneur de Stolberg ne mandait plus, comme autrefois, son bailli à la résidence pour le consulter sur les affaires publiques ou sur ses intérêts privés.

Hermann allait à peine deux ou trois fois par an au château, et encore, dans ces rares visites, ne pouvait-il pas approcher du vieux comte infirme et alité. Toutes les affaires un peu importantes se traitaient par l'entremise de Pinck.

En dépit de ces circonstances, bien capables d'exciter sa défiance; l'honnête et simple justicier n'avait jamais sérieusement réfléchi aux projets secrets du favori, jusqu'au moment où la révélation de Daniel lui avait fait entrevoir la vérité sur ces projets.

Plein de respect pour tout ce qui touchait à son maî-

tre, il accueillait Pinck avec empressement, et il exigeait de ses enfants les mêmes égards, bien que ni Rodolphe ni Frantzia ne partageassent sa sécurité à l'égard de ce douteux ami.

En entrant dans la salle, le secrétaire jeta un coupd'œil rapide autour de lui, et ce coup-d'œil se porta particulièrement sur le coin obscur où se trouvait l'étranger. Mais le père et la fille ne lui donnèrent pas le temps d'observer et de concevoir des soupçons.

- Soyez le bienvenu, monsieur Pinck, dit le vieux Stengel avec une agitation à peine dissimulée, car jamais le digne magistrat ne s'était trouvé dans une position aussi fausse et aussi critique; votre visite à cette heure avancée n'a pour cause aucun fâcheux accident, je l'espère? - Non, non, bailli, à Dieu ne plaise! répliqua Pinck en saluant Frantzia à la manière des petits-maîtres français, dont il cherchait à imiter l'élégance; depuis trois jours je suis en course pour le service de monseigneur... Ce soir j'aurais du retourner au château, mais je n'ai pu résister au désir de venir passer quelques instants près de vous et de votre charmante fille ; j'ai donc fait un détour, et je suis arrivé ici au risque de m'abtmer dans vos tourbières... - Et vous avez eu sans doute la bonne pensée de prendre gite à la Maison-du-Comte pour cette nuit? demanda la jeune fille. - En effet, Mademoiselle, répliqua Pinck; mais je crois ajouta-t-il en jetant un nouveau regard sur Daniel, que j'ai été devancé... - C'est un ami de mon frère, répondit Frantzia Veuillez-bien, je vous prie, Messieurs, dans l'intérêt des familles, donner immédiatement aux dispositions de la présente circulaire la plus grande

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-Le Preset, VALLON. tion distinguée.

M. d'Halluvin donne une derpière séance d'his-toire, demain à une heure et demie, dans la salle de la Mairie.

Afin de couvrir les frais matériels que nécessite la séance, chaque auditeur voudra bien remettre 1 fr., en entrant.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris. 10 mars 1854.

Le Moniteur nous apprend la nomination de M. Delacour en qualité de ministre plénipotentiaire à Naples, en remplacement de M. Maupas.

Les ministres se sont réunis extraordinairement, hier, aux Tuileries, sous la présidence de S. M. l'Empereur.

On a placardé, hier, à l'entréé des bureaux du ministère de la marine, l'avis suivant : « Les admissions de mousses de 15 à 16 ans sont

suspendues, jusqu'à nouvel ordre. — Les admissions des novices de 16 à 20 ans, taille d'un mètre 62 centimètres, continuent d'avoir lieu. — Havas.

FAITS DIVERS.

On dit que sir Charles Napier recevra l'ordre de partir de Spithead, cette semaine, et de se rendre dans la Baltique avec la 1re division de la flotte. La reine Victoria sera, à ce qu'ou assure, le 9, à Os-borne. Il est probable que le lendemain elle passera la flotte en revue, et que le soir du même jour ou le lendemain, la 1^{ro} division de la flotte partira

pour la Baltique.

« Nous croyons, dit le Morning-Herald, qu'il est bien décidé que la 1^{re} division de la flotte par-Dunes, mais pour l'entrée de la Baltique, pour se rendre à l'extrémité des glaces, afin d'y attendre l'occasion de faire quelque exploit. — Une fois la 1^{re} division partie (et elle sera plus forte que celle commandée par l'amiral Dundas), on fera tous les efforts possibles pour expédier la seconde division, compagée des vaisseaux à bélice. Cécar de 04. tira, cette semaine, de Spithead, non pour les composée des vaisseaux à hélice: César, de 91; James Watt, de 91; Nile, de 91; Majestic, de 81, et des vaisseaux à voiles: Saint Georges, de 120; Waterloo, de 120; Saint-Vincent, de 101; Boscawen, de 70, et d'une douzaine de vapeurs de toute classe. Ainsi, nous aurons dans la Baltique une flotte composée de 20 vaisseaux de ligne, de 3 frégates à hélice et de 15 steamers de tout rang.

» La flotte française n'arrivera peut-être pas assez tôt à Spithead, pour se joindre à notre 1^{re} division; mais on pense que les 10 vaisseaux de ligne fran-çais iront avec la seconde division; ce qui portera à 30 le nombre des vaisseaux de ligne de la flotte et autant de bâtiments d'un ordre inférieur; ce qui, avec les transports et les tenders, fera environ 100 vaisseaux de guerre employés au blocus des côtes de la Baltique. Nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'autre chose que d'un blocus, car il est

d'une voix contenue, mais cependant assez haut pour que tout le monde pût l'entendre; c'est un jeune homme

d'Osterode qui est venu au Brocken pour chasser l'auerhan avec Rodolphe... Le pauvre garçon a fait le chemin à

pied, et il est épuisé de fatigue... Depuis son arrivée, il

dort en attendant mon frère, qui ne peut tarder à ren-

trer... Nous allons renvoyer ces deux jeunes gens passer

la nuit chez la mère Reuben, à l'auberge du Brockenwer-

thaus; ils pourront causer et rire plus librement qu'ici.

gulière présence d'esprit d'une jeune fille habituellement

timide. Pinck, émerveillé de cet accueil empressé au-

quel, il faut le dire, on ne l'avait pas habitué ne sem-

d'un air ravi, pour mériter ces attentions si flatteuses de

Et il déposa sur la main de Frantzia un baiser qui fit

tressaillir le prétendu dormeur. Elle se hâta de se déga-

ger, et s'avança vers Daniel, dont elle toucha légèrement

- Allons, monsieur... monsieur Albert... n'est-ce pas

Qu'ai-je donc fait, Mademoiselle, demanda-t-il

blait avoir aucun soupçon.

votre part?

l'épaule.

Stengel restait stupéfait et comme effrayé de cette sin-

probable que, loin d'affronter le combat, les vaiseaux russes se retireront à Cronstadt, comme ceux de la Mer-Noire se sont retirés à Sébastopol. Mais, comme nous l'avons dit hier, la flotte russe se trouve, par l'effet de circonstances accidentelles, divisée de telle façon qu'il est possible que la 1^{re} division de la flotte anglaise commence la guerre et en abrège la dorée en capturant les vaisseaux en nemis, avant qu'ils puissent se retirer derrière leurs citadelles et opérer leur jonction, à Cronstadt, avec les autres divisions de la flotte. Mais, pour oblenir ce résultat, il faut absolument que la 1^{re} division de la flotte parte cette semaine. » - Havas.

— Un fait remarquable, assez rare, vient de se passer à Vervins. Trois jeunes gens de la commune de Jeantes, trois frères, viennent de s'engager comme enrôlés volontaires et de prendre du service dans le même régiment. Une telle résolution, accomplie dans de semblables circonstances, ne peut qu'être favorable aux jeunes engagés, et on peut prédire que, la guerre aidant, ils feront rapidement leur chemin. - Havas.

Les insurgés de Sarragosse et un certain nombre de soldats et officiers du régiment de Cordoue, qui sont parvenus à entrer en France, sont arrivés, le 7, à Périgueux. L'aspect de la plupart d'entr'eux est des plus misérables. Il paraît qu'ils ont beaucoup souffert en traversant les montagnes de la frontière, qui sont convertes de neige. Aussi-tôt entrés à Périgueux, les réfugiés ont été con-duits à la Préfecture, où des secours en argent leur ont été distribués. Pendant le reste de la journée, on les a vus se promener dans les rues de notre ville, l'air triste et abattu. On assure que la résidence de Périgueux a été assignée aux officiers du régiment de Cordone; quant aux sous-officiers et soldats, ils sont dirigés sur Tulle, Albi et Montauban. - Havas.

ETAT-CIVIL du 16 au 28 février.

NAISSANCES. - 16, Victor Gagneux, rue de Fenet; - Auguste-Raoul Mee, rue d'Orleans; - 20, Victorine-Anne Ruau, à la Croix Verte; - Gustave Gaschot, rue de Bordeaux; - 21, Charles Henry, rue de la Comedie; 23, Marguerite Michel, rue de Fenet; — 27, Marie
 Pasquier, au Petit Puy; — Pierre Brunet, montée du Fort.

MARIAGES - 20, Louis-Charles Leroy, sabotier, à Allonnes, a épouse Marie Goguelet, femme de chambre, à Saumur; - Michel Gabillard, fondeur, a épousé Virginie Dézé, lingère, tous deux de Saumur; — Eucariste Brisset, jardinier, a épousé Henriette Beillard, lingère, tous deux de Saumur; — 21, Eugène Guiot, employé des ponts-et-chaussée, a épouse Florence-Nathalie-Emelie-Seraphine Fourneau, marchande de modes, tous deux de Saumur; - 24, Auguste Landais, chapeletier, a épousé Marine Dufresne, chapeletière, tous deux de

DÉCES .- 16, Marie Boucheteau, rentière, 83 ans, veuve Jubeau, rue des Basses-Perrières;-18, Marie Hallouin, 3 ans , rue du Chemin-Charnier ; - 22 , André-Jacques Château, marchand, 73 ans, rue Royale; - Madeleine Proust, journalière, 73 ans, à la Providence; - Renée

pareille intimité avec mon ennemi, l'ennemi de votre fa-

Pour toute réponse, la fille du bailli leva les veux au ciel

mille... Je veux savoir, je saurai !... Je reste.

Landais, journalière, 56 ans, femme Gilbert, à l'Hôpital; - 25, François-Louis Morin, propriétaire, 66 ans, rue du Portail-Louis; - 27, Louis Heriau, 2 ans, rue du Paradis; - 28, Gigault de Marconnay, propriétaire, 47 ans , rhe du Temple.

Rien de plus commode que l'usage des enveloppes

Malheurensement elles offrent un inconvénient très-réel, car elles font perdre tout l'avantage du timbre de la poste et suppriment même jusqu'à l'a-dresse de la lettre. — Nombre de personnes ne mettent aucune date à leurs lettres on n'en mettent que d'insuffiantes; auparavant, le timbre de la poste y suppléait. — Dans les affaires, dans le comdans les procès, on connaît toute l'importance d'une lettre timbrée de la poste. - Conserver la facilité du pliage ordinaire des lettres avec enveloppes, la même élégance et la même variété de formes et de dimensions; entourer et recouvrir COMPLÈTEMENT la lettre avec l'enveloppe adhérente; conserver en même temps le timbre de la poste et l'adresse de la lettre : tels sont les avantages, vainement cherchés jusqu'à ce jour, de la Lettre-Enveloppe, titre auquel nous ajoutons à dessein le mot de complète.

La Lettre-Enveloppe est certainement appelée à devenir le type définitif du papier pour la corres-pondance; il suffit d'un peu d'habitude pour ne pouvoir plus s'en passer. — Quelle commodité, en effet, de n'avoir jamais à chercher, outre la feuille pour écrire, une enveloppe qu'on n'a pas sous la main, ou qui ne convient pas à la lettre pour la forme ou pour les dimensions! — Quelle commodité d'emporter en voyage ou à la campagne une boîte où la lettre et l'enveloppe se trouvent tonjours ensemble, la lettre sans pli et l'enveloppe

tonte pliée d'avance

La boîte, qui fait aussi partie de nos brevets, porte un calendrier, dont l'usage le plus fréquent à lieu lorsqu'on veut écrire.

A-t-on plusieurs lettres à faire au même instant, qu'on s'habitue à commencer par mettre l'adresse sur l'enveloppe, et on pourra écrire vingt lettres sans craincre d'envoyer l'une pour l'autre.

La Lettre-Enveloppe offre encore une garantie contre l'indiscrétion, qui sait si bien tirer une lettre de l'enveloppe ordinaire, et l'y replacer lors-qu'elle a été lue. Avec la Lettre-Enveloppe, il faut nécessairement déplier les quatre côtés de l'enveloppe et briser toutes les pointes, afin de pouvoir lire la lettre.

Il est donc certain qu'avant peu de temps la Let-tre-Enveloppe complète remplacera tout autre mode de papier à lettre.

ODONTINE et ELIXIR ODONTALGIQUE. L'instruction qui accompagne ces dentifrices, fait connaître que leur savant auteur les a composés pour être substitués aux dentifrices ordinaires, qui, pour la plupart, sont acides et ne blanchissent les dents qu'en altérant leur émail. Les hommes les plus compé-tents en conseillent l'usage comme étant toujours utile et ne pouvant jamais nuire. — Dépôt rue Saint-Honoré, 154, à Paris, et dans toutes les villes.

PILULES de carbonale ferreux de VALLET, approuvées par l'Académie Impériale de médecine D'après le rapport, cette préparation est inaltérable, aussi les médecins lui donnent-ils la préférence pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, pour guérir les pâles couleurs, et dans tous les autres cas où les ferrugineux doivent

Pour se garantir des contrefaçons, il faut s'as-surer que chaque flacon porte sur l'étiquette la signature Vallet, inventeur à Paris, rue Caumar-

tin, 45

PASTILLES de BARRESWIL (au Tannate de Quinine) approuvées par l'Académie Impériale de médecine.

Dans les convalescences, et pour fortifier les constitutions débiles, les médecins les conseillent comme le tonique par excellence. Voir l'instruction qui les accompagne.

Les Pilules de Vallet, et les Pastilles de Bar-

reswil, se trouvent:

A Angers, chez M. Ménière, ph.; Beaufort,
Moussu, ph.; Chalonnes-sur-Loire, Goy, ph.; Châteauneuf-sur Sarthe, Hossard, ph.; Cholet, BonTEMPS, ph.; Saumur, Brière, ph.; Saint-Florentle-Vieil, Maussion, ph. (673)

- Que dit il? Je crois que le pauvre diable dort debout, reprit Pinck en s'avançant : eh bien, Mademoiselle, si vous le permettez, je vais vous débarrasser de ce jeune malappris et le conduire moi-même à l'auberge voisine... Il y sera plus à sa place qu'auprès de vous! - Non, non, monsieur Pinck, c'est inutile... Laissons ce jeune homme attendre ici le retour de Rodolphe... Nous nous sommes dejà trop occupés de lui.

Le secrétaire haussa les épaules, et regagna sa place sans défiance.

Frantzia se mit à aller et venir dans la salle, en apparence pour vaquer aux soins que réclamait la présence d'un hôte étranger, mais en réalité sans but arrêté et sans savoir ce qu'elle faisait. Elle n'osait quitter le stubé, où une parole imprudente pouvait déterminer d'une minute à l'autre un conflit terrible entre Richter et le favori du comte. D'un autre côté il fallait trouver moyen de prévenir Rodolphe de ce qui se passait, de peur qu'en arrivant opinément avec son étourderie ordinaire, il ne trahit l'incognito momentané de Daniel. Elle n'osait éveiller pour cette tâche la servante Sara, vieille femme stupide, curieuse et bavarde.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 9 MARS.

4 1/2 p. 0/0 baisse 70 cent. — Fermé à 93. 3 p 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 66 10

BOURSE DU 10 MARS. 4 1/2 p. 0/1 sans changement. - Fermé à 93. 3 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 66 40.

ainsi qu'il se nomme? dit-elle à voix haute, consentez à aller attendre mon frère au Brockenverthaus, à quelques pas d'ici... L'on aura soin que vous ne manquiez de rien chez la mère Reuben! - Cette ruse ne vous réussira

pas, Frantzia! murmura Daniel de manière à être entendu d'elle seule ; j'ignorais que vous fussiez dans une

P. GODET, propriétaire - gérant,

A VENDRE

WAR E COUNTRY Présentement

VASTE MAISON, COUR ET JARDIN AVEC SES DÉPENDANCES

Située, impasse de la Concorde, quartier de la Basse-Ile. S'adresser à Mme Granny. (117)

OCCASION UNIQUE!!! Pour 575 fr. PIANO droit, neuf, 7 octaves, garanti, avec bibliothèque-étagère, contenant 200 fr. de musique, et un tabouret. Le piano seul vaut 800 fr. — 42, rue Sainte-Anne, Paris. — On expédie contre remboursement. (118)

Etude de Mº DION, notaire à Saumur.

Le dimanche 19 mars 1854, à midi, il sera vendu, par adjudication, en l'étude de M° D10N, notaire à Saumur:

1º Divers morceaux de terre et vi-gne, situés sur les communes de Brézé, Souzé, Dampierre, Saumur, Chacé, et Varrains;
2º Une maison, située à Saumur

rne Hante-Saint-Pierre, vis-à-vis la porte de l'église;

3º Et une autre maison, située à Chacé, au Bourg-Neuf, avec toutes ses dépendances;

4º Ét 44 ares de pré, dans la prairie de la Roche, commune de Bagneux

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M. Marquer-Trudeau, propriétaire à Saint-Gyr. (107) (107)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON, occupée autrefois par M. Tormeau, rues du Puits-Neuf et de la

S'adresser à M. Guilleme St-Jean, nº 11.

M¹¹ ROUSSE, marchande de blanc, rue du Puits-Neuf, prévient le public, que voulant se retirer du commerce, elle vend ses marchandises à prix de facture. (100)

Etude de Mº COULON, notaire à Brain-sur-Allonnes.

M. le Maire de la commune de la Breille, fait savoir qu'à sa rèquête, il sera procédé, le dimanche 19 mars 1854, à midi, et le lendemain par con-tinuation, s'il y a lieu, à 10 heures du matin, au canton des Loges, commune de la Breille, à l'auberge du sieur Dolbeau, par le minstère de M° Conton, notaire audit Brain, à l'affermement, au plus offrant et dernier enchérisseur, pour neuf années, qui commenceront à la Toussaint 1855, des LANDES, dites des Loges, appartenant à la commune de la Breille, et divisées en 25 lots, contenant ensemble 138 hectares 52 ares 54 centiares, et aux conditions énoncées au cahier des charges, déposé en l'étude dudit M° Coulon, notaire.

AVENIBRE

UNE MAISON, Sise rue Saint-Nicolas, nº 37.

Et A LOUER

Boutique et divers appartements, dans la même maison.

S'adresser à M. BRIÈRE, rue Payens, nº 16. (69)

AN THE ME UNE

MAISON, avec COUR et JARDIN, 64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à Mme LINANCIER.

ALOUER

Pour la Saint-Jean 1854,

MAISON BOURGEOISE, avec ou sans remise et écurie, située place de l'Arche-Dorée, occupée par la famille Prezelin.

S'adresser à M. Coutard, proprié-(108)

IL OD WIJ DE DE

Pour la Saint-Jean 1854

TINE

MAISON avec REMISE et ÉCURIE, Située sur le Quai,

Occupée par M. Moriceau, huissier. S'adresser à M. Poitvin, horlogerbijontier, marchand d'optique. (512)

A. PIE FILS, rue de la Tonnelle, à Saumur, nº 23.

Droguerie pharmaceutique, matières tinctoriales, couleurs et vernis, peintures préparées, épicerie fine, entrepôt général des ciments romains (109)

A LA VILLE DE SAUMUR PRIX FIXE INVARIABLE

33, Rue Saint-Jean, 53.

M. BOISSIER a l'honneur d'informer qu'il vient de recevoir un assortiment considérable D'ÉTOFFES RICHES EN SOIERIES, hautes nouveautés spéciales, ROBES A VOLANTS, do POMPADOUR, BROCARDS, BROCATELLE, LAMPAS, GROS DE VENISE, DAMAS, TAFFETAS NUANCES CLAIRES.

ARTICLES POUR MARIAGES.

Châles longs et carrés en Cachemires des Indes, Cachemires de France, Châles laine, Indou et Fantaisie.

SPÉCIALITÉ DE BLANC ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT.

Nota. — En raison de la baisse survenue dans les fabriques, M. Boissier, se disposant pour cette saison à accroître de beaucoup ses assortiments, informe qu'il vient de faire une RÉDUCTION CONSIDÉRABLE sur le prix de toutes ses mar-chandises.

ESCOMPTE 2 0/0 AU COMPTANT. PRIX-FIXE INVARIABLE. (119)

COMESTIBLES, FRUITS SECS DU MIDI, Epiceries fines.

BOTH BDICTE A FIL. GATELIER, SALOMON ET Cie. 15, RUE BEAUREPAIRE, A SAUMUR.

MM. GATELIER, SALOMON et Cio ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont joint à leur commerce de comestibles, fruits secs et épiceries fines en gros, un MAGASIN SPÉCIALEMENT CONSACRÉ A LA VENTE AU DÉTAIL.

Leur genre tout spécial d'affaires et le rapide écoulement de leurs marchandises, par suite de leurs expéditions en province, leur permettent d'offrir un choix très-varié d'articles de toutes provenances et toujours de première fraîcheur. (48)

Compagnie anonyme d'assurance mutuelle IMMOBILIÈRE ET MOBILIÈRE CONTRE L'INCENDIE,

Autorisée par décret du 24 Juillet 1851.

SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ: RUE GEOFFROY-MARIE, 5, à PARIS CONSEIL D'ADMINISTRATION:

M. le vicomte Duchatel, C. 案, ancien pair de France, administrateur des chemins de fer de Rouen, de l'Ouest, de Caen et Cherbourg; Président.

M. le baron PEDRE LACAZE, *, ancien

pair de France. M. ROULEAU DUGAGE, C. *, député

au Corps-Légistif.

M. GAUJA, O. ¾, ancien préfet de la Loire-Inférieure.

M. le baron de Savigny, O. 幹, colo-

nel en retraite.

Somme, M. Auguste de Perpigna, proprié-

taire. M. Edmond Leclerc, 拳, ancien maître des requêtes au Conseil-d'État. M. Collasson, négociant.

M. le vicomte de PEYRONNET, proprié-

taire.

M. Pierson, secrétaire du Comité du Contentieux au Conseil-d'Etat.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. C. BART, ancien préfet, officier de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique.

LA PROVINCIALE se distingue des autres Sociétés formées jusqu'à ce jour par une combinaison mieux entendue des intérêts de l'Association Mutuelle et

des obligations qu'elle impose, c'est-à-dire par une meilleure classification des risques et une plus équitable répartition des charges.

Son système réunit tous les avantages de la mutualité et de la prime fixe, et il offre, par sa nature seule, une garantie qu'aucune Compagnie ne pourrait asseoir sur un capital même réalité. — Les sommes prévenant des cotisations et destinées à formes le fonde de prevouvence, sont déposées dans les caisses. asseoir sur un capital meme realité. — Les sommes prevenant des cotisations et destinées à former le fonds de prevoyance, sont déposées dans les caisses de l'Etat, d'où elles ne penvent être retirées qu'avec l'autorisation du Conseil d'Administration et pour payer les sinistres. — Le compte-rendu de LA PRO-VINCIALE est publié tous les ans. — Les Statuts, qui fixent les obligations réciproques, sont imprimés en entier sur la Police, délivrée à chaque adhérent à la Societé. à la Societé.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Paris, au siège de la Diréction général, rue Geoffroy-Marie, 5, — où à M. Duchastel fils. (91)

1852 - MÉDAILLES - 1854 D'OR ET D'ARGENT. 1844

Usine modèle fondée en 1825 à Noisiel, sur la Marne, près Paris, Pour la fabrication spéciale du Chocolat de Santé.

Exempt de tout mélange, composé de matières de premier choix, le Chocolat Menier se recommande par ses propriétés nutritives et digestives, son goût et son arome. Sa qualité est tellement supérieure qu'il ne redoute aucune comparaison.

Le Chocolat Menier se trouve dans toutes les villes de France et de l'Étranger

Saumar, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

ETTRES-ENVELOPPES COMPLETES

FACTURES-ENVELOPPES

BRIDVENDES POUR 18 ANS

(s. garant. du gouv.)

PARIS, 1855.

A ANGERS, chez M. JUBEAU-ROYNÉ, fabricant de papiers peints, relieur et doreur, rue Baudrière, nº 40; A SAUMUR, chez M. J.-A. GIRARD, successeur de M. Perreau, rue d'Orléans, nº 9.